

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 2023

présenté par  
M. Fuchs et M. Hammouche

-----

### ARTICLE 26

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer cet article qui ne répond pas aux problématiques liées à la bioéthique.